

► NOS OFFRES

GARANTIE FINANCIÈRE LÉGALE TOURISME

Taux : de 0,25% à 3,9% du montant cautionné

- Étude de faisabilité **sous 24h** et une offre **sous 10 jours ouvrés**
- Tarifications **compétitives et stables**
- **Contre-garanties limitées ou nulles** – en fonction de la situation financière de l'entreprise et de l'analyse de l'assureur-caution
- **Gestion très simple**, rapide et souple
- **Fortes capacités d'intervention** : jusqu'à 50 M€ en pool
- Une équipe de **professionnels à votre écoute**

RC PROFESSIONNELLE

Prix : à partir de 930 euros TTC par an

- Partenariat fort avec le **leader de la RC PRO TOURISME**
- **Primes très compétitives** et forfaitaires (pas de rétroactivité)
- **Couvertures renforcées** pour les destinations USA / CANADA
- **Frais de défense** au pénal employeur inclus
- **Pas de franchise** sur frais de défense et dommages corporels
- **Aucune sous-limitation RC** et excellente gestion des sinistres

ASSURANCES VOYAGEURS / GROUPES ONLINE

Un complément de revenus pour votre entreprise

- Une **souscription online** par vos collaborateurs
- Un **intéressement financier** : rémunération pour l'entreprise et chèques cadeaux
- Des **solutions d'assurances complètes** pour les voyageurs
- Des **tarifications très compétitives** pour les groupes
- L'ensemble des garanties **avant, pendant et après le voyage**
- Une gestion des indemnisations « **zéro** » papier

MUTUELLE ET PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Obligatoire pour toute entreprise à partir du 1er janvier 2016

- Des contrats **respectant la convention collective**
- Des **tarifications très performantes & d'excellentes garanties**
- Un **réseau tiers payant** très étendu
- La prise en charge des **frais de santé non remboursés** suivant options
- Une **information online continue** des salariés
- Une **déductibilité des cotisations**

IMPORTANT

Evolution législative: décret N°2015-1111 du 2 septembre 2015

Nouvelle modalités de calcul de la garantie financière La garantie est désormais **ILLIMITÉE pour TOUS LES OPERATEURS**

- agences de voyages
- tours operators
- agences réceptives
- association touristiques
- office du tourisme



Assurances Agences de Voyage

Agences de voyages – Tour-Operators
Associations – Offices du tourisme

Créations
Reprises
Renégociations

CONTACTEZ-NOUS

pour une étude sans engagement

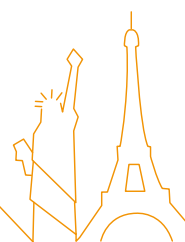
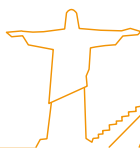
49 avenue Sainte Victoire 13100 AIX-EN-PROVENCE

Téléphone : 06 19 12 05 85

contact@opticourtage.com

www.garantie-financiere-agence-de-voyages.com

*Le monde de l'assurance
des Agences de Voyages
et Tour-Operators*



NOTRE HISTORIQUE

OPTICOURTAGE est un cabinet de courtage spécialisé dans l'accompagnement des professions réglementées. Nous accompagnons au quotidien les **agences de voyages**, les **tour-operators**, les **associations** et les **offices de tourisme** pour négocier ou renégocier leurs contrats d'assurances et leurs garanties financières. Nos partenaires sont reconnus pour la rigueur de la gestion des **souscriptions** ainsi que des **sinistres**.

NOTRE FONCTIONNEMENT, NOS ENGAGEMENTS, NOS CONTRATS

- ▶ Une étude de faisabilité **sous 24h**
- ▶ Des offres **sous 10 jours ouvrés**
- ▶ Des tarifications **stables et compétitives**
- ▶ Des contre-garanties **négociées ou nulles**
- ▶ De **fortes capacités d'encours** : jusqu'à 50 M€ en pool
- ▶ Des contrats **complets** en termes de garanties, avec des **franchises faibles**
- ▶ Une **gestion rigoureuse et réactive des sinistres** et des assureurs conseils à vos côtés

NOS ASSUREURS ET CAUTIONNEURS PARTENAIRES

Tous nos partenaires cautionneurs et assureurs sont **agréés** et présentent d'**excellentes solvabilités financières**. Nous travaillons régulièrement avec **6 cautionneurs indépendants** (5 français et 1 étranger) et **2 partenaires spécialisés pour la RC PRO, la Multi-risques Local Professionnel et la santé collective**.

- Tous ces partenaires offrent :
- une fiabilité dans le temps et stabilité des taux
 - des tarifications compétitives
 - une très bonne santé financière

LES RISQUES COUVERTS PAR NOTRE PROGRAMME D'ASSURANCES TOURISME

Une protection optimale pour votre entreprise, vos salariés, et vos clients

	Vos assurances	À quoi sert cette assurance ?	Couverture et fonctionnement
VOUS & VOTRE ENTREPRISE	RC PROFESSIONNELLE à partir de 930€/an	<ul style="list-style-type: none"> • Décès d'un voyageur lors d'une excursion • Annulation d'un prestataire au dernier moment • Mécontentement d'un client sur la qualité d'une prestation 	Tarifification rapide et très avantageuse Pas de régularisation en fin d'année Souscription simple, online avec nos collaborateurs Partenariat avec le leader de la RC PRO
	MULTIRISQUES LOCAL PRO à partir de 250€/an	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie remplacement valeur à neuf (aucune décade) monde entier pour les matériels informatiques fixes et portables • Bris de votre vitrine • Protection juridique incluse • Assistance communication de crise 	Contrat Tous Risques Sauf Garanties remplacement valeur à neuf (aucune décade) monde entier pour les matériels informatiques fixes et portables Aucun frais de gestion Couverture forfaitaire pour les pertes financières
	MUTUELLE & SANTÉ T.N.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, décès • Rentes éducation et conjoint survivant optionnelles • Gérant majoritaire ou auto-entrepreneur 	Réductions spéciales pour les créateurs les premières années Indemnisation forfaitaire ou semi-forfaitaire Contrats éligibles Loi Madellin
VOS SALARIÉS	MUTUELLE COLLECTIVE à partir de 35€/an	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'une paire de lunettes (**) • Consultation d'un spécialiste hors forfait (**) • Hospitalisation (**) • Consultation d'un ostéopathe (**) 	Indemnisation forfaitaire ou semi forfaitaire Plusieurs niveaux de garanties proposés Renforts possibles pour le dentaire et l'optique Excellente gestion via un vaste réseau tiers payant
	PRÉVOYANCE COLLECTIVE à partir de 35€/an	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, décès • Décès d'un collaborateur • Rentes éducation et conjoint survivant optionnelles 	Indemnisation forfaitaire ou semi forfaitaire Mal de dos et problème psychologique pris en compte selon contrat Doublement des garanties possible en cas d'accident Réduction pour la souscription mutuelle + prévoyance
VOS CLIENTS	GARANTIE FINANCIÈRE de 0,25% à 3,9%	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de bilan de votre entreprise • Liquidation judiciaire de votre entreprise • Pertes des acomptes versés pour la réservation 	Le montant de la garantie est fixé à un minimum de 200 K€ en 2015 Les nouvelles modalités de calcul induisent un doublement en 2015 Accompagnement des créateurs et renégociations des contrats Intervention d'assureurs-caution indépendants du secteur bancaire
	ASSURANCE VOYAGES à partir de 15€/voyageur contrat cadre	<p>Une couverture complète, AVANT, PENDANT, APRES le voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annulation dernière minute pour raisons personnelles • Faillite de la compagnie aérienne • Grève du personnel de la compagnie • Avion manqué, retard de bagages, assurance RC • Accident lors du voyage à l'étranger • Retour impossible (catastrophe naturelle) • Vol de matériel professionnel • Escalade de croisière manquée, épidémies ... 	Un outil web-service mis à votre disposition pour souscrire online Une rémunération complémentaire pour votre entreprise Une formation gratuite de vos collaborateurs Une motivation pour vos salariés (chèques cadeaux) Une gestion rapide & simple des indemnités Une gestion dématérialisée des sinistres Contrat en inclusions pour les TO incluant les garanties minimales légales

(*) Selon contrat

(**) Montants remboursés selon contrat choisi